

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
AOÛT 2007 • Vol. 22 • No. 5 • 125^e numéro

Réinvestir en éducation : comment ? (page 2)

Dossier : Sommet de Sherbrooke (page 3)

Sur la route d'Icare ou le libre-échange (page 7)

CASJB : on a oublié la scène (page 8)

Maisons de jeunes

Une tournée d'éducation populaire

PAR KIM BEAUDOIN • REGROUPEMENT AUTONOME DES JEUNES DE L'ESTRIE

Depuis deux mois et demi, trois jeunes s'affèrent à préparer divers ateliers éducatifs dans le but de les présenter au sein des maisons de jeunes de la région estrienne. En fait, c'est dans le cadre du projet d'éducation populaire instauré par des membres du Regroupement autonome des jeunes de l'Estrie (Raj-Estrie) et financé par le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) que ces trois personnes travaillent. Leur but est d'éduquer cette génération du présent et du futur, à laquelle ils font partie, sur des enjeux auxquels elle est peut-être moins sensibilisée.

Pour l'été 2007, une tournée des milieux jeunesse a été planifiée et quatre grands titres sont proposés. « La guerre est-elle une solution ? » traite de la situation de la guerre actuelle et démontre les actions possibles à poser dans notre quotidien pour que la paix ne soit pas une utopie.

des sujets profonds qui ne sont pas nécessairement enseignés dans les cours de maths, de français ou même d'histoire, ils ont dû faire une grande fouille dans le but de dénicher des données pertinentes qu'ils devaient mâcher plus tard afin de rendre les informations recueillies di-

et ont dit avoir trouvé ça drôle. Quatorze jeunes étaient au rendez-vous malgré le beau temps. Celui sur l'empreinte écologique s'est valu la participation de deux garçons seulement et de deux intervenantes enchantées par l'activité de confection de produits ménagers biodégradables mais déçues de réaliser que plusieurs absents auraient aimé participer. Lors de la confection de pâte à dents écologique, un des deux gars s'est exclamé : « Arrivé chez moi, je cache tous les tubes de dentifrice et toute ma famille va utiliser celle-là ! »

Trois présentations sont encore planifiées d'ici la rentrée scolaire et gageons que l'accueil sera tout aussi bon. De septembre à novembre, les animateurs comptent relancer leur invitation puisqu'il reste quelques maisons de jeunes qui n'ont pas répondu à l'appel. Ce sera également l'occasion de présenter leur projet d'éducation en milieu scolaire. Il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter bon succès. L'éducation populaire autonome ne semble pas être une tâche facile, mais les résultats même tardifs en valent sûrement la chandelle. Pour plus d'informations, contacter Gwladys, Kim ou Francis à pepa@leraj.org



Photo : RAJ-Estrie

Gwladys, Kim et Francis en pleine répétition devant le centre Yvonne-Bombardier à Valcourt. L'atelier « Vous avez des droits » a été présenté en soirée à la Maison de jeunes L'Initiative.

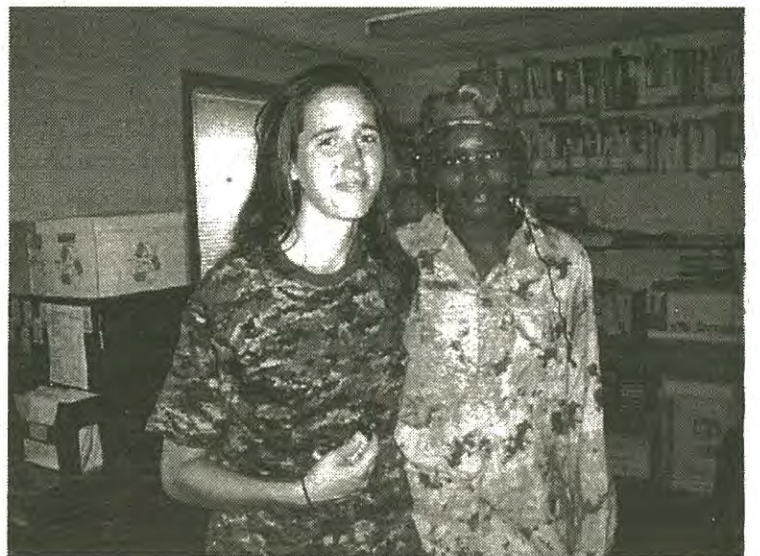


Photo : Luc Loignor

Kim et Gwladys s'appêtant à aller donner l'atelier « La guerre est-elle une solution ? »

Comme ces jeunes animateurs abordent des sujets profonds qui ne sont pas nécessairement enseignés dans les cours de maths, de français ou même d'histoire, ils ont dû faire une grande fouille ...

« La démocratie c'est quoi au juste ? » fait un survol de ce qu'est la démocratie et démontre la forme qu'elle prend au Canada et au Québec tout en proposant un débat-discussion. « Vous avez des droits » est un atelier qui aborde avec humour la question des droits du citoyen face à l'autorité policière. Fort éducatif, il est présenté sous forme de théâtre burlesque. Finalement « Moi et mon empreinte écologique » propose des solutions alternatives et des recettes de produits ménagers biodégradables afin d'aider à diminuer son impact personnel sur l'environnement.

Leur premier mois a plutôt été consacré à la recherche. Comme ces jeunes animateurs abordent

gestes et captivantes. À la suite de cela, ils ont travaillé à monter des supports visuels multimédias. Ils ont pratiqué leur jeu théâtral afin de dresser le sourcil au bon moment et pour que la réplique onomatopée « Hum, hum ? » se fasse bien comprendre. Lors des dernières semaines, ils ont continué d'apporter les modifications nécessaires à leur présentation.

De la pâte à dents qui prend

Jusqu'à maintenant, deux de leurs ateliers ont été présentés dans des maisons de jeunes sherbrookoises. L'atelier « Vous avez des droits » a reçu une belle réponse. Ils ont posé des questions, réagi aux interventions

Recherchons bénévoles Recherchons bénévoles Recherchons...

ENTRÉE LIBRE

Le journal communautaire *Entrée Libre* est à la recherche de personnes désirant s'impliquer bénévolement dans son équipe de rédaction.

Se joindre à l'équipe d'*Entrée Libre* permet, à travers l'écriture journaliste, de soutenir les valeurs de justice sociale et de paix prônées par le journal.

Contactez-nous au 819 821-2270 ou entree@aide-internet.org

ÉDITORIAL

Hausse des droits de scolarité

Indignation et riposte à venir

23 avril 2007. Le Parti libéral est reporté au pouvoir. Inconfortables dans leur position de gouvernement minoritaire, les libéraux de Jean Charest n'en présentent pas moins, lors de la lecture du budget le 24 mai, deux mesures très impopulaires : d'une part, une baisse d'impôts qui se résume à un gros 5 \$ de plus par semaine dans les poches du contribuable moyen et d'autre part, une hausse des frais de scolarité de 50 \$ par session. Malgré les hauts cris des partis d'opposition (ADQ et PQ), le budget est adopté. Soulignons que même Pauline Marois, « nouvellement couronnée » à la tête du PQ, est en accord avec un dégel des frais de scolarité. Devant cet état de fait, le milieu étudiant n'a pas tardé à réagir. Il est loin d'avoir dit son dernier mot et la riposte s'annonce pour l'automne.

Baisse d'impôts et gratuité scolaire

La baisse d'impôts des libéraux équivaut à un manque de revenus pour le Québec à ± 920 M \$. En contrepartie, une somme consacrée à la gratuité scolaire postsecondaire correspondrait à ± 550 M \$. Dans le réseau de l'éducation postsecondaire, la situation se résume ainsi : une hausse de 50 \$ par session durant cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'en 2012, pour un montant total de 500 \$. Pour plusieurs, cette mesure n'est rien d'autre qu'une façon pour le gouvernement Charest de financer le régime de l'éducation public à même la majorité étudiante, qui est loin d'être riche. « En effet, en augmentant les frais de scolarité, le gouvernement ne va que contribuer à l'appauvrissement des étudiants et des étudiantes du niveau postsecondaire qui ont un revenu moyen avant impôts de 9 730 \$ par année pour les hommes et de 8 762 \$ par année pour les femmes. Ces revenus sont nettement inférieurs au seuil de faible revenu calculé par Statistique Canada qui était en 2003 de 19 795 \$ avant impôts! »

Du sport au ministère de l'Éducation

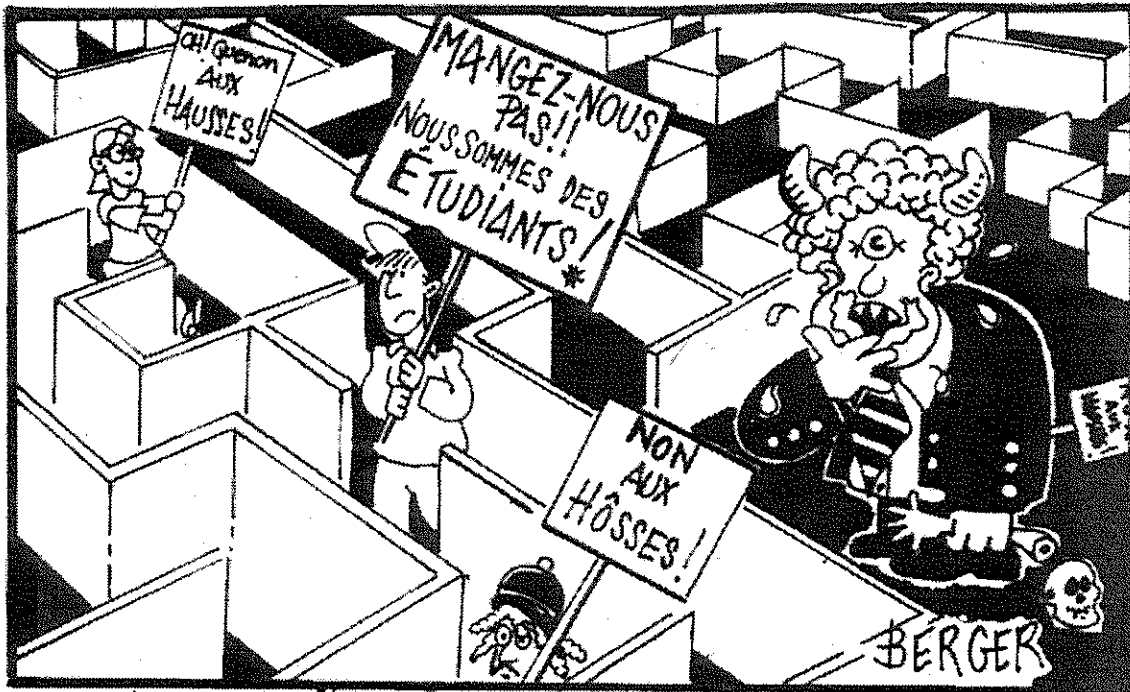
Prenant les rênes du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, madame Michèle Courchesne s'est empressée d'annoncer l'injection d'une somme de 31,2 millions pour bonifier l'aide aux études et pour s'assurer, selon elle, que les étudiantes et les étudiants (les plus) pauvres ne soient pas pénalisés. Ainsi, son ministère donnera 100 \$ de plus par année à ceux qui bénéficient de bourses. Par ailleurs, ceux qui ne reçoivent que des prêts verront ceux-ci augmenter de façon équivalente. Pour les associations régionales étudiantes, le dégel des frais de scolarité n'aura pour effet que de diminuer l'accessibilité aux études postsecondaires et la bonification du régime de prêts et bourses ne suffit pas à compenser un manque à gagner dans le régime de 75 M \$. L'annonce de la ministre ne couvre que 25 M \$.

Un réinvestissement pas n'importe comment

La distribution de la richesse passe par l'amélioration des programmes sociaux, dont l'accessibilité à un régime universel d'éducation public. Voilà pourquoi le journal communautaire *Entrée Libre* appuie la campagne « Pour un réinvestissement pas n'importe comment » initiée par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSE) à laquelle participe l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS). Cette campagne veut obtenir un réinvestissement dans le réseau public pour 1) la gratuité scolaire 2) l'amélioration des ressources et services offerts dans les institutions postsecondaires 3) l'offre d'un système de garde public accessible et adapté à la réalité étudiante. De plus, en solidarité avec les travailleurs et les travailleuses, le milieu étudiant demande l'abolition de la Loi C-43, adoptée sous bâillon le 15 décembre 2005 (retour au travail obligatoire et interdiction de faire la grève). Pour l'obtention d'une plus grande justice sociale, le milieu étudiant compte se faire entendre. Sûrement qu'à l'automne, y aura-t-il beaucoup de sport au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport!

¹ Institut de recherche et d'informations socio-économiques

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



* HOMMAGE AU "SATYRICON" DE FELLINI.

Emploi d'été Canada

Étudiants et étudiantes au service des ...

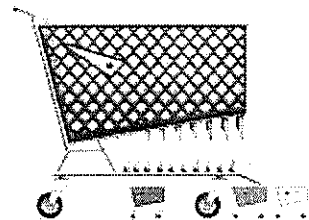
PAR NORMAND GILBERT • TROVEPE

Dans un article du journaliste Gilles Fisette paru dans *La Tribune* du 19 juillet dernier, on apprenait que la chaîne de magasin Wal-Mart a bénéficié d'un programme de subvention pour étudiants et étudiantes pendant la période estivale. Dans un premier temps, la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE) tient à féliciter le journaliste d'avoir effectué cette recherche qui a permis de nous révéler cette situation. Il est à noter que cet article a été repris par des journaux dits nationaux.

Le programme se nomme *Emploi d'été Canada* (Placement carrière été étant son ancienne dénomination) et vise à améliorer les compétences et l'expérience de travail des personnes aux études. En 2007, le gouvernement Harper a changé les critères et le processus de sélection en vue de l'attribution de projets tout en coupant ses fonds d'environ 50 %. *La Tribune* a d'ailleurs fait état de ce dossier en publiant des articles et des lettres ouvertes découlant, entre autres, d'interventions du Bloc québécois et d'organismes communautaires.

Des dizaines d'organismes communautaires dotés de maigres revenus, comptent beaucoup sur ce programme pour engager des personnes pendant la période estivale, et ce, afin

d'assurer un minimum de service, effectuer des recherches spécifiques ou produire divers outils d'intervention. Avec ces coupures et ces nouveaux critères d'attribution, certains organismes ont eu beaucoup



Source : Site Web

de difficulté à obtenir un poste cet été, même si celui-ci était d'une durée de seulement six ou sept semaines. Voilà qu'on apprend qu'une des compagnies faisant des milliards de profits annuellement, a obtenu des postes dans le cadre de ce programme. Odieux et inéquitable ! Comment le gouvernement

peut-il lui-même créer ce type de situation sans que l'on pré-suppose qu'il a un certain penchant pour les plus riches ?

La TROVEPE a dénoncé ces coupures au printemps mais depuis 2002, elle effectue des démarches dans le but de bonifier ce programme. Il semble que son message n'a pas été entendu, bien au contraire ! Les demandes ne sont portant pas exorbitantes : augmenter les salaires actuellement au salaire minimum, le nombre de semaines accordées aux organismes à un minimum de dix et le nombre d'heures effectuées à un minimum de 35. Il faudrait réserver ce programme aux organismes sans but lucratif et ainsi limiter la possibilité de cas plus qu'injustes et absurdes comme dans celui de Wal-Mart...

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

AMECCQ Association des médias des communautés du Québec

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Jessica Lemieux

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Louise Daigle
Pascal Rheault

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Kim Beaudoin
Michel G. Côté
Micheline Plante
Francis Poulin
Pascal Rheault

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2007
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

Distribution
Associés
AODA

Culture,
Communications et
Conditions Familiales
Québec

Rpm

Mais encore...

PAR PASCAL RHEULT

Le dossier qui suit dresse un portrait sommaire de quelques éléments du Sommet de Sherbrooke qui s'est déroulé à l'Université de Sherbrooke le 24 mai dernier. Il y sera question, entre autres, d'un rapprochement entre le milieu de l'éducation et les entreprises de la région ainsi que du soutien qui leur sera accordé ; d'une présentation de deux projets novateurs ainsi que de la présence des jeunes à ce Sommet. Le dossier sera suivi d'un article sur le Marché de la gare ouvert depuis peu et d'un article sur le futur hôtel au coin des rues Belvédère Sud et King Ouest.

Le 24 mai dernier s'est tenu à la salle Maurice-O'Bready le fameux Sommet de Sherbrooke. Après plusieurs mois de préparation, cette réunion, regroupant environ 300 personnes issues de différents secteurs socio-économiques de la ville,

a retenu 56 projets ; ceci dans le but que Sherbrooke soit, en 2012, reconnue sur la scène québécoise, canadienne et internationale, comme un pôle majeur en matière d'innovation. Mission possible ou impossible que s'est donné le maire Jean

Perrault, instigateur de la rencontre ? Si une attention particulière est portée à ce projet, il est possible d'y détecter une langue de bois semblable à bien des projets similaires. Est-ce pour cacher le manque de solidité du Sommet par rapport à ses ambitions ? Démystifier ce langage nous permettra de voir si cette reconnaissance à venir est réalisable ou pas.

Quatre groupes d'action

Tout d'abord, ces 56 projets ont été divisés selon quatre groupes d'action. Le premier s'est donné comme mission de « s'assurer

sommet

DE
SHERBROOKE

LA VOLONTÉ DE CHOISIR. LA FORCE DE RÉUSSIR.

que Sherbrooke dispose de personnes qualifiées, possédant les compétences et les talents recherchés pour une économie innovante et dynamique ». Le deuxième a pour objectif de « développer les capacités stratégiques et d'innovation des entreprises ». Le troisième a pour but de « développer des liens étroits et constants entre les entreprises, les institutions de formation et les centres de recherche et de développement ». Finalement, le dernier veut « soutenir le développement de nos institutions d'en-

seignement et de recherche comme outils privilégiés d'innovation ».

Bref, beaucoup de langue de bois pour quatre groupes possédant le même objectif : l'arrimage de la communauté aux besoins des entreprises locales et à celles désireuses de s'installer chez nous. C'est ce que ce Sommet visait pour Sherbrooke et une étude approfondie de quelques projets phares peut nous éclairer sur la façon dont il risque de transformer notre quotidien, qu'il soit au travail, à l'école ou ailleurs.

Un jeu dangereux

Rapprocher l'éducation des entreprises

Le premier groupe d'action du Sommet de Sherbrooke doit faire en sorte que Sherbrooke dispose d'une main-d'oeuvre dont les compétences soient satisfaisantes pour les entreprises de la région. Pour ce faire, une vingtaine de projets ont été retenus par les personnes dirigeantes. Certains se sont attardés à la lutte au décrochage scolaire, d'autres à l'intégration de la population immigrante au marché du travail. Certains se sont penchés sur l'amélioration de la formation et des acquis de compétences des travailleurs et des travailleuses, d'autres ont travaillé sur la rétention des jeunes diplômé-e-s de Sherbrooke. Parmi tous ces projets, un a été nommé comme projet phare du Groupe d'Action 1 : le Centre de partenariat éducation/entreprises.

Le Centre de partenariat éducation/entreprises est un des plus importants projets du Sommet, car il regroupe la mission du Groupe d'Action 1 et celle du Groupe d'Action 3 qui, lui, étudie les perspectives de rapprochement entre l'éducation et les entreprises de la région de l'Estrie.

Ce projet dirigé par Claude St-Cyr, président du conseil d'administration de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke (CSRS) et aussi Wilfrid Morin, président de Teknika-HBA, vise à contrer le décrochage scolaire en multipliant les liens entre les écoles et les entreprises. Il veut améliorer la rétention des jeunes diplômé-e-s et faciliter leur intégration au marché du travail. Que d'objectifs louables et pertinents qu'ont ciblés messieurs St-Cyr et Morin ! Le décrochage scolaire et l'exode des jeunes diplômé-e-s sont en effet des problèmes majeurs face à la stimulation d'une « économie innovante et dynamique ».

Inquiétudes

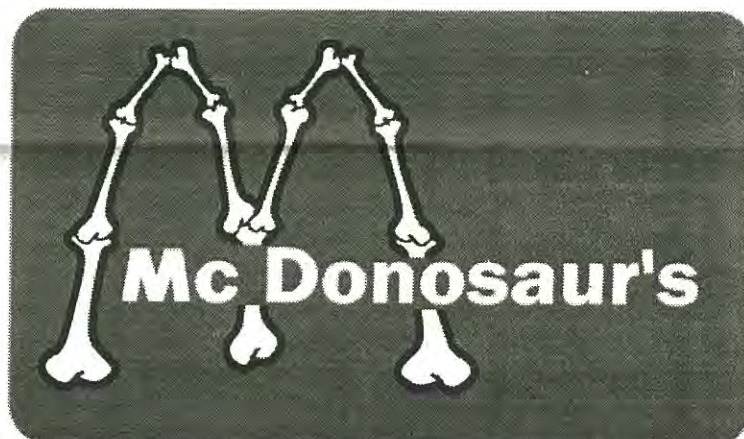
Par contre, le Centre de partenariat éducation/entreprises, proposé par les responsables du projet peut s'annoncer dangereux pour la qualité de l'éducation à Sherbrooke car il entend rapprocher directement les entreprises du milieu de l'éducation. Comment ? Par des méthodes d'intervention telles des stages en entreprises où la personne serait, en bout de ligne, évaluée selon les besoins de l'entreprise. Cette évaluation serait faite par les entreprises et les centres de formation membres du Centre de partenariat, regroupés autour d'une table mensuelle. Peut-être qu'impliquer le milieu étudiant dans cette table serait une façon de s'assurer qu'il participe directement aux prises de décisions que prendrait le centre ?

« Pas avant que le centre ne soit doté de structures adéquates », affirme M. Morin. Autrement dit, les personnes concernées par le centre n'auront pas

de pouvoir décisionnel avant deux ou trois ans. Des mesures de ce genre risquent d'entraîner une soumission de l'éducation aux besoins du marché qui, à moyen terme, peuvent détériorer la qualité de l'enseignement promulguée dans les centres de formation de la région.

Une optique marchande

Dépassant le Centre de partenariat étude/entreprises, la majorité des projets d'éducation sur lesquels se sont penchés les membres participants du Sommet, endossent une optique marchande. L'Économie du Savoir revient sans cesse dans le discours dominant. Peut-on accorder sa confiance à une élite sherbrookoise qui considère l'éducation comme un bien marchandable que l'on peut modeler selon les désirs du marché ? Il serait de bonne guerre que les syndicats étudiants de la région réagissent



PACO / BOLDOC

La McÉcole en 2008 à Sherbrooke ?

afin d'être inclus dès maintenant dans ce projet qui est, soit dit en passant, déjà en branle afin d'être opérationnel en janvier 2008.

De belles promesses

Il n'y a cependant pas que du négatif dans ce futur Centre de partenariat éducation/entreprises. En effet, la volonté qu'a M. Morin de préserver et valoriser la formation générale calme les inquiétudes par rapport à une négligence chronique dont a fait preuve des projets antérieurs de ce genre. En effet, selon lui, le milieu du travail a besoin de la formation générale, car celle-ci est nécessaire à la capacité de communication et d'initiative du personnel employé. De bien belles paroles certes, mais seront-elles respec-

tées dans un monde où la loi du marché l'emporte sur la loi du gros bon sens ? Restons éveillé-e-s, car seul le temps nous répondra.

En principe, l'éducation doit rester libre de l'intervention des entreprises afin de conserver son indépendance face au marché. À la lecture des projets annoncés lors du Sommet de Sherbrooke, de forts doutes subsistent. La mission première de l'éducation est de travailler à l'éveil et à l'émancipation d'un esprit critique, de développer la curiosité et le goût d'apprendre chez les étudiantes et les étudiants afin d'en faire des citoyennes et des citoyens éclairé-e-s.

C'est donc un projet à suivre...

Qui en paiera le prix ?

Le Groupe d'Action 2 du Sommet de Sherbrooke travaille au soutien des entreprises établies en ville. Évidemment, pour développer les capacités d'innovation d'une ville, il faut soutenir les entreprises construites sur son territoire et qui stimulent son économie. Par contre, il faut réfléchir aux façons de les soutenir sans toutefois négliger les conditions de travail de leurs employé-e-s. Le Groupe d'Action 2 a visiblement oublié ces derniers points si l'on se fit à l'éternelle langue de bois du Sommet de Sherbrooke.

À la lecture de ses projets, ce groupe d'intervention est probablement le plus flou des trois, ce qui peut sembler difficile à atteindre étant donné le peu de précision sur l'ensemble des projets du Sommet de Sherbrooke. Certes, on y parle de soutenir les entreprises à caractère novateur et celles qui font déjà leurs preuves en matière d'innovation, mais dans les détails, rien ne laisse prévoir comment ce soutien se manifestera dans le concret. On y parle surtout d'améliorer la compé-

titivité, le processus d'innovation et de recherche et développement, la productivité, le marketing et la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre des entreprises de la région. Alouette !

En langage commun

En langage commun, ça revient à dire de rendre la ville alléchante pour les investisseurs étrangers. Comment l'élite sherbrookeuse s'y prendra-t-elle ? En augmentant les heures de tra-

vail ? En réduisant les salaires ? En invitant les syndicats à renégocier leurs conventions collectives à la baisse ? Devrait-on sacrifier les acquis des luttes passées afin d'intéresser les investisseurs ? Veut-on le « cheap labor » comme insigne d'innovation à Sherbrooke ? Avec la clarté et la précision des projets du Groupe d'Action 2, on ne peut savoir ! Malheureusement, rien de positif pour les travailleurs et les travailleuses de la région n'a semblé ressortir des différents projets.



Une ville à vendre. Pas cher, pas cher !

Source : Web image

Les jeunes au sommet

Une vision différente qui ne laisse pas sa place

Malgré la quasi omni-présence des gens d'affaires et économistes au Sommet de Sherbrooke, la jeunesse sherbrookeuse a su, néanmoins, être représentée au minimum. Un de ces jeunes, Daniel Proulx, du Regroupement des Étudiantes et Étudiants à la Maîtrise, Diplôme et Doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS), nous a accordé une entrevue par rapport à sa perception du Sommet de mai.

Il a tout d'abord félicité le Sommet de Sherbrooke d'avoir inclus les jeunes dans l'après Sommet, c'est-à-dire, dans le processus de développement des projets. Cependant, il a trouvé décevant l'écartement des jeunes dans la mise sur pied du Sommet. Il aurait aimé que soient invités les regroupements de jeunes de tous horizons, syndicats étudiants, groupes communautaires, jeunes travailleurs, chômeurs, etc.

L'ingérence du privé

Daniel Proulx était également inquiet par l'intervention à

outrance du privé dans le domaine public, particulièrement dans l'éducation. Selon lui, le Sommet de Sherbrooke favorise trop l'ingérence du privé dans l'éducation. Même la recherche lui semble négligée dans le domaine public et donne l'impression d'être laissée entre les mains d'intérêts privés divers. « Le Sommet veut placer le savoir au service de l'économie de marché, alors que ça devrait être le contraire », pense Daniel Proulx.

Il a aussi critiqué le manque de vision à long terme du Sommet : beaucoup d'investissements pour peu d'infra-

structures et de projets durables. Une idée qu'il a évoquée et qui est en ce moment discutée entre la ville et le REMDUS, c'est de donner des bourses municipales à des chercheurs et des chercheuses de l'université afin que ces personnes travaillent sur des recherches qui développeraient des technologies que la ville pourrait utiliser pour le bien de la communauté. « Des recherches sur les cyanobactéries pour garder nos multiples lacs régionaux en bon état » a-t-il lancé en guise d'exemple. Au lieu de cela, on construit un parc à l'Université de Sherbrooke dans lequel les étudiant-e-s mettront au point de nouvelles technologies qui iront toutes à Bombardier, le financier du parc.

Manque de démocratie

Enfin, ce qui a déplu à Daniel Proulx, c'est le manque de représentativité au Sommet. La base n'a pas été assez consultée selon lui pour ce projet. Si c'est dans l'intérêt de la population que l'on fait ça, pourquoi ne pas l'im-

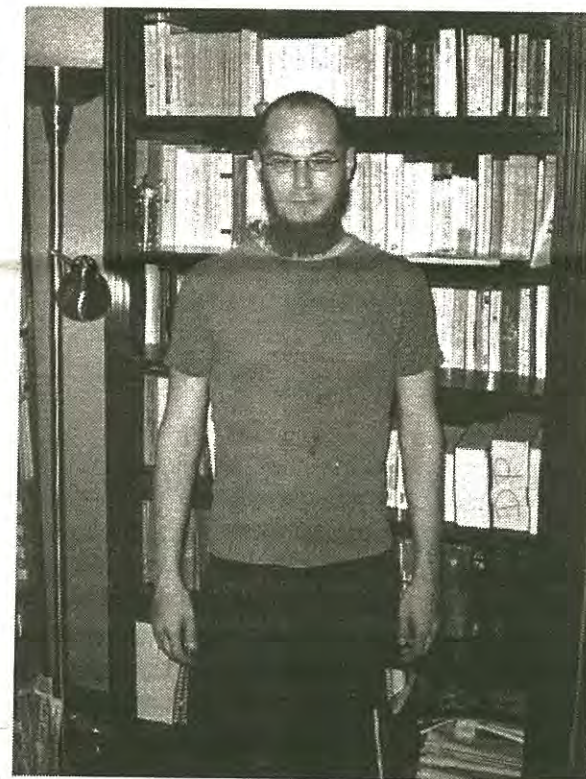


Photo : Pascal Rheault

Daniel Proulx, secrétaire général du REMDUS

pliquer ? Une personne sur quatre est étudiante à Sherbrooke, mais un seul regroupement étudiant a été invité au Sommet. Si l'on veut construire l'avenir de Sherbrooke, ce n'est

pas par l'élitisme que ça devrait se faire. Tout le monde devrait avoir son mot à dire afin que notre ville nous ressemble un peu plus. Marchons vers 2012, mais tous ensemble !



L'ingérence du privé, on peut s'en sortir !

Source: Web image

MACE
 À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

Rencontre publique d'information
 chaque mercredi soir à 19 h

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
 187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org «Actif depuis 1980» 819 566-5811

Deux exemples d'innovation

Maintenant que les pots ont été lancés, cueillons les quelques fleurs qui méritent d'être données ! Malgré certains aspects négatifs du Sommet de Sherbrooke, il reste que sur les 56 projets présentés, deux en particulier font preuve d'innovation. En effet, ils ont des objectifs clairs, précis et, à ma grande surprise, sont pratiquement dépourvus de langue de bois ! Ces projets sont le Complexe des nations et le Programme de soutien à l'innovation.

Le Complexe des nations est un projet d'envergure, résultant de dix ans de travail de la part de six néo-Sherbrookoïses, représentés par Boubacar Cissé. C'est dans un esprit coopératif que le projet vise à redynamiser le centre-ville et à le rendre plus attractif en impliquant la population immigrante souvent laissée de côté, surtout quand on parle de développement économique. Un investissement de 4 millions \$ serait nécessaire pour l'accomplissement de ce projet dont la construction débiterait au printemps 2008 afin que le complexe ouvre ses portes l'automne suivant. Il y a cependant des complications par rapport au site convoité par la coopérative. Le 780 rue Rand, près du Marché de la gare, est actuellement inoccupé, mais la compagnie propriétaire, le Groupe St-Pierre, n'est pas nécessairement ouvert à la vente sans toutefois y être complètement fermé.

Un projet aux multiples facettes

La coopérative du Complexe des nations veut bâtir en périphérie du lac des Nations, un complexe comprenant une auberge alternative de 40 chambres à thématiques culturels d'autres pays, un restaurant bar-terrasse à saveur pluriethnique, une salle multifonctionnelle de 200 places et une vitrine de produits alternatifs et de commerce équitable. L'édifice comprendrait aussi

des espaces à louer pour des commerces ou des groupes communautaires. Même une halte garderie a été pensée par la coopérative.

Toutes ces réalisations futures pourront créer une trentaine d'emplois durables et rendront le centre-ville stimulant et attractif. Aussi, le Complexe des nations favorisera l'interaction entre le patrimoine sherbrookoïse et les apports culturels d'ailleurs.

Se réappropriier son milieu de travail

Le Programme de soutien à l'innovation élaboré par la Ville de Sherbrooke vise, par des pratiques novatrices, à faire en sorte que ses employé-e-s se réapproprient leur environnement de travail. Pour ce faire, le personnel est appelé à s'impliquer de façon participative dans les processus décisionnels de la gestion des différents secteurs de services municipaux.

La démocratisation des lieux de travail, voilà un projet vraiment innovateur sur le plan social et économique ! Selon Sylvie Lapointe, directrice générale de la ville, 100 000 \$ seront mis à la disposition des idées du personnel. Que l'administration écoute les idées de ses employé-e-s, c'est déjà une excellente chose, mais qu'elle finance ces projets, c'est contre toute attente ! Dommage par contre que les décisions du personnel soient sujettes à l'approbation



Photo : Pascal Rheault

Le projet de condos du Groupe St-Pierre a fait couler beaucoup d'encre voilà quelques années. Risque-t-il de tomber à l'eau pour faire place au Complexe des nations au 780 rue Rand ?

des personnes dirigeantes de la ville. Mais bon, pour rester positif, c'est un pas dans la bonne direction qui devrait aussi interpellier les travailleurs, les travailleuses, mais aussi le patronat des secteurs privés de la ville. Le programme de soutien à l'innovation compte recueillir les idées du personnel de la ville dès septembre, pour commencer le projet en 2008.

Des exemples à suivre

Bref, voici deux projets qui sont un emblème de développement socio-économique pour Sherbrooke. Tous deux aideront à dynamiser l'économie locale tout en améliorant la qualité de vie de la communauté. Penser d'abord à la population en générale avant de penser aux riches investisseurs et à l'élite locale, voilà ce que ces projets font. Le Sommet de Sherbrooke devrait en tirer bon exemple au lieu de les placer comme idées de second plan comme il semble être le cas pour le moment.

Retour sur le Sommet de Sherbrooke

Et puis après ?

Lorsque l'on regarde en gros le Sommet de Sherbrooke, on ne peut s'attendre qu'à une chose : la ville sera soumise à plusieurs changements dans les prochaines années. Comment ? Pourquoi ? Pour qui ? Tout cela reste assez flou, mais le temps saura clarifier comment la Ville de Sherbrooke compte devenir un pôle majeur en matière d'innovation sur la scène québécoise, canadienne et internationale d'ici 2012.

Le Sommet de Sherbrooke est né sous la doctrine « cesser de travailler chacun pour soi pour plutôt unir ses forces pour développer le potentiel économique de la ville ». Sur ce principe, on a monté des projets, des plans de travail ; on a ciblé des problèmes, tenté de trouver des solutions et en bout de ligne, les participants et les participantes ont oublié leur principe de base, à savoir, unir leurs forces. Les gens d'affaires et l'élite sherbrookoïse diront sans doute le contraire. Ils auront raison à leur façon. Peut-on se demander s'ils ont fait passer leurs propres intérêts avant ceux de la collectivité ? Certes, les jeunes ont mis suffisamment de pression pour être présents à la réunion du mois de mai et quelques personnes issues du milieu communautaire ont été invitées, mais faisaient-elles le poids dans les décisions ?

S'unir réellement

Est-ce que c'est avec ces quelques 56 projets que l'on pourra réellement faire de Sherbrooke un pôle majeur d'innovation ?

Il faut probablement plus que des réunions et des projets élitistes. Il faut l'effort de la population au complet pour que ce mot « innovation », tant répété par le maire et ses acolytes, adopte un sens qui convienne à la majorité.

La communauté est prête à bouger. On l'a vu ces derniers temps avec la mobilisation de la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie (CSMV) qui a su, en s'impliquant au sein de la collectivité, renverser la vapeur quant au plan d'urbanisme. D'autres groupes sociaux et politiques s'impliquent ici et, même s'ils n'ont pas eu la visibilité de la CSMV, font autant d'effort que cette coalition pour faire de Sherbrooke un milieu de vie qui les représente, avec des valeurs plus durables que celles du Sommet de Sherbrooke, c'est-à-dire, des valeurs économiques certes, mais surtout sociales, culturelles et environnementales. En pensant fonder le développement d'une ville sur le principe seul de l'économie, on oublie bien des gens et on les laisse en arrière.

Des inventions innovantes

Le programme de soutien à l'innovation a été mis à l'essai dans le passé en matière de sécurité au travail. Dans ce cadre, l'ingéniosité du personnel a fait ses preuves en inventant divers moyens de travailler qui amélioreraient la sécurité en milieu de travail. Ces inventions ont été suffisamment appréciées pour que le programme de soutien à l'innovation s'étende à tous les secteurs de la ville. Parmi ces inventions, on cite les suivantes :

- Un levier permettant à une seule personne de soulever de lourdes charges sans se blesser ;
- Un système permettant d'arroser les jardinières de la ville à même un camion, minimisant ainsi les risques de chutes ;
- Un dévidoir pour les camions de pompiers.

Source : La Tribune, Sherbrooke à l'écoute de ses employés, 13 août 2007, p. 7

C'est un départ !

C'est depuis le 29 juin dernier que le Marché de la gare a ouvert ses portes sur la rue Minto. Des producteurs et des revendeurs de la région et d'ailleurs, y offrent divers produits, allant des légumes à la saucisse, en passant par le fromage et les fruits. En plus, une petite terrasse a été installée pour y déguster ses achats ou encore les sucreries du bar glacé. Bref, tout semble bien démarrer pour le nouveau marché !

L'opinion générale de la population faisant ses achats au marché semble plutôt positive. On apprécie la fraîcheur des produits et le nombre de producteurs de la région. Même le prix des produits a l'air de satisfaire la clientèle malgré des critiques entendues. Il y a cependant une certaine insatisfaction chez les consommateurs et les consommatrices quant à la variété des produits. Il n'y a pas assez de produits différents sur les tables des producteurs, surtout en matière de fruits et de légumes. De plus, la population se dit insatisfaite des heures d'ouverture du marché qui ne seraient pas assez longues et sur une trop courte période hebdomadaire.

Les producteurs

Les producteurs, pour répondre aux insatisfactions de la population sherbrookoise, tentent tant bien que mal de rappeler à la population qu'ils ne sont pas des vendeurs, mais

bien des producteurs. Leur but premier est de produire et ils ne pourront pas l'accomplir s'ils doivent passer la majorité de leur temps derrière un kiosque. Par rapport au soi-disant manque de diversité dans les fruits et les légumes, les agriculteurs rappellent que les oranges ne poussent pas en Estrie et qu'il y a un temps spécifique à chaque culture pour la récolte. Or donc, s'il manque des produits sur les comptoirs, c'est peut-être parce que ces produits ne sont pas encore prêts à être récoltés.

Les producteurs ont aussi leurs bonnes et mauvaises critiques. Tout d'abord, pour la plupart, ils applaudissent l'achalandage qu'il y a au marché ainsi que l'organisation qui semble efficace. Par contre, le prix de location des espaces de vente semblait un peu élevé pour certains producteurs, dont M. Minani de la ferme Dubé et fils. Ce prix, est très variable selon l'espace loué et la durée



Le Marché de la gare est situé au bout de la rue Minto, à deux pas de la promenade du lac des Nations. Photo : Pascal Rheault

de temps de location. Le stationnement payant a étonné les producteurs. Bien que le coût du stationnement ne soit pas élevé (25¢ par 20 minutes) certains producteurs craignaient que cela empêche les gens de flâner à chaque kiosque pour les rencontrer et discuter avec eux.

Un supermarché...

C'est ce que les responsables du Marché de la gare semblent vouloir créer. Une « épicerie plein-air » où l'on entre, on achète, on paie et on repart. En effet, tous les éléments pouvant mener à une telle conclusion sont présents : agents de sécurité, produits divers provenant d'un peu partout au lieu d'une marchandise exclusivement locale, incitation à ne

pas traîner avec un stationnement payant après une demi-heure, espaces de location à coût élevé, etc. Pour se défendre, Cité des rivières prétend qu'elle ne veut pas nuire à la concurrence privée des environs en louant au même prix que la moyenne des édifices du quartier. En ne voulant pas faire concurrence, ne va-t-on pas à l'encontre de l'esprit d'un marché public ?

Crise d'identité

Trois groupes de personnes, trois visions différentes du marché ! Ce dernier en est à ses débuts ; il est donc normal qu'il ne se soit pas encore défini. C'est à ces trois ensembles de la population de le faire. Veut-on un véritable marché public ?

C'est-à-dire, un marché aux petites heures d'ouverture permettant aux producteurs de se rendre directement au point de vente pour y offrir leur production ? Cette production, veut-on qu'elle soit locale ou veut-on payer moins cher et accepter que des revendeurs achètent un peu partout à l'extérieur pour venir vendre ici ?

Il y a encore beaucoup de réflexion à faire par rapport au Marché de la gare. Le choix reste à faire entre encourager nos producteurs locaux et payer un peu plus ou payer moins cher pour une marchandise d'un peu partout. Le marché sera teinté de ces choix et prendra la forme d'un marché public ou d'un supermarché en plein air.

Quatre étoiles !

Un hôtel au centre-ville

C'est à l'automne 2009 que l'hôtel quatre étoiles, annoncé plus tôt au printemps 2007, ouvrira ses portes. Cet édifice qui sera construit tout près du Marché de la gare, au coin des rues Belvédère Sud et King Ouest, vise à attirer plus de congrès et de touristes à Sherbrooke. Son objectif sera-t-il atteint ? Quels seront les impacts de cette construction de luxe sur la communauté ? Plusieurs questions s'imposent, mais bien peu de réponses sont venues de la part des responsables du projet.

Tout d'abord des questions se sont posées telles des inquiétudes par rapport à son financement. La Ville de Sherbrooke financera à concurrence d'environ 8 millions de dollars la construction du bâtiment. Beaucoup d'investissements pour amadouer cette firme asiatique SMJ Hoteldev qui sera propriétaire du complexe hôtelier. Pourquoi tant de financement qui, entre autres, comprend un crédit de taxes foncières d'un total de 4 M \$ sur dix ans ? Il n'y a qu'à espérer que ce montant ne servira pas

à financer un hôtel qui ne sera peut-être qu'à moitié occupé et qui finira peut-être par fermer ses portes.

Au moins, SMJ Hoteldev a « montré sa bonne foi » en effectuant un dépôt non remboursable de 175 000 \$ pour acquérir le site de construction. La firme a également financé à 75 pour cent une étude de faisabilité de 80 000 \$. La firme s'engage également à rétrocéder le terrain à la ville pour un montant de un dollar si elle n'a pas débuté les travaux de construction en janvier 2009.

Des critiques ont été émises quant aux méthodes de construction. Des technologies vertes seraient une bonne preuve d'innovation à Sherbrooke selon la conseillère municipale Diane Delisle. En effet, des techniques de construction plus écologiques existent, alors pourquoi ne pas les utiliser ? Il en aurait coûté 500 000 \$ de plus selon les responsables du projet.

Construire vert ! Bof...

Qu'est-ce qu'un demi million de plus ou de moins sur un

financement de 8 millions \$? Une responsabilité de la ville envers les citoyen-ne-s, voilà la différence ! Ces 500 000 \$ seront effectivement économisés à court terme, mais à long terme, les coûts seront bien plus élevés. Le futur hôtel comprendra huit étages incluant 150 chambres, un centre conférencier d'une capacité de 300 personnes et un restaurant faisant face au lac des Nations. Un anneau de glace réfrigéré sera aussi construit sur le



Photo : Site web La Tribune

Un « gros » hôtel à venir devant le lac des Nations...

site. Le complexe hôtelier devrait créer environ 50 emplois permanents et 60 emplois temporaires. Il s'agira du premier développement immobilier de SMJ Hoteldev au Canada.

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

VOUS ET VOS DROITS

Un employeur est-il obligé de payer la période de formation ?

Vous êtes embauché pour un nouveau travail et votre nouvel employeur vous fournit une période d'apprentissage nécessaire. À votre grande surprise, lorsque vous recevez votre première paie, vous constatez qu'on ne vous a pas rémunéré pour cette période. Lorsque vous posez des questions à votre employeur, il vous répond qu'il ne paie jamais pour les périodes de formation. A-t-il le droit d'agir de la sorte ?

Les faits :

Un homme se fait engager comme vendeur de voitures neuves chez un concessionnaire automobile. Durant deux semaines, il est présent dans le commerce, assiste les vendeurs, regarde comment les transactions se font, etc. Au bout de deux semaines, la personne qui se charge des embauches, remplit les formulaires requis pour l'embauche officielle de cet employé. Elle se rend compte alors que ce dernier n'a plus de permis de conduire valide. Dans ces circonstances, on ne peut donc pas procéder à son embauche. L'employé réclame alors le paiement des heures de travail qu'il a effectuées au cours des deux dernières semaines. On refuse de lui payer sous prétexte qu'il n'était pas à l'emploi à ce moment-là et qu'il n'était là que pour voir comment les choses se passaient.

Le litige :

Est-ce que l'homme était à l'emploi du concessionnaire durant sa période d'apprentissage ? Si oui, peut-il prétendre à être payé pour les heures qu'il a passées en formation ?

La décision :

Il était à l'emploi de cette compagnie. La Loi sur les normes du travail stipule que dans les cas où la personne est en entraînement, son employeur se doit de la payer pour le travail effectué.

Les motifs :

La preuve démontre que l'homme, lors des deux semaines, était bel et bien à l'emploi du concessionnaire. Il avait un horaire individualisé, a rencontré des clients et se trouvait sur place presque tous les jours. Le fait qu'il n'avait pas de permis de conduire n'est pas une information qu'il a cachée sciemment à son employeur. Bien que cette information puisse constituer un motif suffisant pour rompre les liens qui unissaient les deux parties, il n'en demeure pas moins que les effets du contrat cessent pour l'avenir seulement, pas pour les prestations passées.

Dès le moment où un contrat de travail s'est formé entre les deux parties, la personne a droit à sa contrepartie, soit le salaire versé par l'employeur. La loi ne permet pas d'imposer comme condition d'embauche le non-paiement des heures travaillées lors de la période d'apprentissage. Dans ce cas-ci, c'est même encore plus flagrant puisque rien n'indique que l'employé avait acquiescé à une telle demande de la part de son employeur. De plus, la Loi sur les normes du travail étant d'ordre public, on ne pourrait en aucun cas y déroger par une convention entre deux personnes, donc même si l'employé avait dit oui, l'employeur serait quand même tenu de le payer pour cette période.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 819 563-6122

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

Sur la route d'Icare : Livré comme une série d'articles sur le libre-échange, *Sur la route d'Icare* veut mettre la lumière tant sur l'actualité que sur l'histoire du libre-échange tout en traversant les réflexions de l'auteur.

Les premiers pas

PAR FRANCIS POULIN • TROVEPE

Suivre le chemin du libre-échange est devenu fastidieux, presque monastique, pour les citoyens et les citoyennes. Je commence ce travail en me disant que je m'enfoncerai dans les dédales de la société d'information et que j'y trouverai bien des culs-de-sac. Je tenterai au fil des mois, de mettre à nu tous les mystères que cache ce labyrinthe et qui sait, peut-être arriverais-je à trouver pourquoi voulons-nous monter, toujours monter plus haut...

Nous recensons aujourd'hui plus de 150 zones de libre-échange, dont la moitié furent créées depuis 1990. Le libéralisme de nos élites politiques et économiques ainsi que des élites gouvernementales a de quoi faire rougir les bastions restant du sacro-saint protectionnisme (Excusez-moi la comparaison !). Pendant que ceux-ci s'adonnent au nouveau tourisme capitaliste, nous commençons à perdre nos repères. GATT, AGCS, OMC, ASEAN, clause NPF, ZLEA, ACP, PSP, j'en passe !

Mes grands-parents croyaient en la divine providence, mes parents, eux, en l'État-providence. Moi, je cherche mes repères dans des acronymes.

Une affaire vieille comme le monde ?

LES PHYSIOCRATES. Nous pouvons situer la genèse du libre-échange au début du XVIII^e siècle. À cette époque, des intellectuels français fondent une école de pensée économique et politique nommée la Physiocratie (gouvernement par la nature). « Les Économistes », c'est comme cela qu'ils s'appellent entre eux, définissent comme naturel le fait que chaque individu ait droit à ce qu'il acquiert du travail et de l'échange. Sans remettre en question la monarchie en place, ils rompent idéologiquement avec le travail forcé et le commerce des esclaves. Ils sont de ceux qui prouvent que l'esclavagisme n'est pas rentable et que le travail d'une personne libre l'est beaucoup plus. C'est dans cet esprit libéral que commencent à

se bâtir les notions de propriété privée et de liberté individuelle.

Mais c'est de la fameuse phrase « Laissez faire », inspirée du *Vadere sicut vult* de William Petty, qu'ils seront repris comme étant les précurseurs du libre-échange. Résumant bien l'attitude du libéralisme économique, cette pensée est issue d'un conflit sur le commerce des grains où les Physiocrates se sont opposés aux restrictions gouvernementales, considérant que la meilleure



Source : Wikimedia

Comme Icare, plusieurs se brûlent les ailes sur la route du libre-échange.

façon de maximiser la richesse serait de mettre la liberté du commerce en premier plan en laissant agir à sa guise selon ses propres moyens. Ces premières théories d'économie politique cèderont par contre le pas à l'économie classique quelques années plus tard.

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations

Cette oeuvre écrite en 1760 par Adam Smith est une synthèse des idées économiques de son

siècle ; elle servira de pierre angulaire du courant libéral. D'où vient la richesse ? Comment est-elle produite ? Comment peut-on l'accroître ? Voilà des questions auxquelles Smith tente de répondre. Inspiré des idées des Physiocrates et plus anciennement de William Petty et des Mercantiles, il rompra avec certaines de leurs théories : l'autorégulation du commerce au-devant du « Laissez faire » ainsi que le rôle de l'or et de la monnaie comme étant seulement des intermédiaires d'échange.

C'est à partir de réflexions historiques et par l'optimisme du Siècle des Lumières qu'il établira trois grandes causes de la richesse : la division du travail, l'accumulation de capital et la liberté de marché. Même s'il rejette l'intervention de l'État dans le mécanisme du marché, il est loin d'envisager alors la portée de la révolution industrielle ainsi que l'avènement du capitalisme. L'on remarquera que Karl Marx parle d'Adam Smith comme d'un « classique », utilisant de ses théories, même s'il le critique fortement.

Les créationnistes

Avec la révolution industrielle, nous avons élevé l'économie au rang de science. Les économistes nous parlent du capital, du commerce et de l'argent comme s'ils étaient des lois naturelles. Le libre-échange a maintenant des clubs privés sur tout le globe, des sommets à tous les ans et une mondialisation de l'information, des communications et des voies de transport derrière lui. À cette allure, nous aurons des cours d'*anthropo-économie* dans des écoles des Hautes Études Commerciales (HEC) afin de nous apprendre que le *Big Bang* est une lubie issue d'Albert Einstein et que l'univers a plutôt émergé du phénomène que l'on appelle le *Big Shot*. Il sera alors probant à ce moment-là de se rappeler la pensée philosophique de Yves Corbeil : « L'Oeuf ou l'Argent ? ».

LA TABLE RONDE DES
TR
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Un centre des arts de la scène sans scène

PAR MICHEL G. CÔTÉ, CO-DIRECTEUR ARTISTIQUE

Au cours de l'automne 2007, le Petit Théâtre de Sherbrooke déménagera ses bureaux administratifs au nouveau Centre des arts de la scène Jean-Besré (CASJB) situé à l'angle des rues Wellington Sud et Aberdeen, au centre-ville de Sherbrooke. Dessiné par la firme d'architectes Saucier + Perrotte, ce nouvel équipement culturel municipal est érigé avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Ce projet verra enfin le jour après plus de vingt ans d'attente. En effet, un premier projet de salle de spectacle, auquel s'était ajouté un volet lieu de production, avait été présenté par le Théâtre du Sang Neuf (qui est devenu le Petit Théâtre de Sherbrooke) en 1985, dans le cadre du Sommet socio-économique de l'Estrie. S'en est suivi une série d'études de besoins pour la mise en place d'un centre de production et de diffusion pour les compagnies sherbrookoises en arts de la scène. En mars 2003, la Ville de Sherbrooke et la ministre de la Culture de l'époque, Diane Lemieux, annonçaient finalement un accord de principe pour concrétiser la participation financière du gouvernement du Québec au projet.

Nous serons plusieurs

Le CASJB sera utilisé par plusieurs compagnies professionnelles de Sherbrooke en théâtre et en danse dont le Petit Théâtre de Sherbrooke, le Théâtre du Double Signe, le Théâtre des Petites Lanternes, Sac à Malice, les compagnies de danse Sursaut et Axile ainsi que la Musiquetterie. Il permettra aux compagnies résidentes de rassembler sous un même toit l'ensemble de leurs fonctions de production. Le Centre comprendra quatre salles de répétitions dont une grande salle de production complètement équipée (systèmes de sonorisation et d'éclairages, habillage de scène, etc.), une salle

de réunion, un atelier de construction de décors, un atelier de confection de costumes de même que plusieurs espaces d'entreposage. De plus, huit compagnies pourront y installer leurs bureaux administratifs. Un nouveau regroupement réunissant les compagnies membres a été constitué et assumera la gestion du lieu. Ce regroupement offrira aussi des services communs à ses membres.

Sans scène, pas de sens

Malheureusement, le Centre Jean-Besré sera un centre des arts de la scène sans scène. Malgré les nombreuses demandes du milieu culturel pour doter la région d'une salle de spectacle intermédiaire de 250 places, le CASJB, dans sa phase initiale, ne possédera pas d'espace d'accueil pour recevoir le public. Cela constitue à nos yeux une entrave importante pour faire de ce lieu un véritable centre de création en théâtre et en danse.

Avant 1998, la plupart des compagnies de théâtre et de danse utilisaient le Théâtre du Parc Jacques-Cartier pour présenter leurs productions au public sherbrookoise. Ce théâtre, propriété municipale, a longtemps été un pôle majeur pour la création locale. Malgré ses inconvénients, le Théâtre du parc Jacques-Cartier avait deux qualités importantes : sa capacité d'accueil (200 places) et sa grande disponibilité. Depuis sa disparition à la suite de l'in-

cendie de l'automne 1998, les compagnies se sont tournées vers les autres locaux de diffusion ou en ont investi de nouveaux. Aucun de ces lieux ne répond adéquatement aux besoins spécifiques des compagnies sherbrookoises de théâtre et de danse. Les salles de spectacle professionnelles de Sherbrooke sont trop grandes (salle Maurice-O'Bready, Théâtre Granada, Théâtre Centennial, Vieux Clocher). Les autres salles intermédiaires ne sont pas adéquates ; elles sont situées en milieu scolaire, sont réservées en priorité pour des activités pédagogiques et ne possèdent pas les attributs d'une salle professionnelle (Salle Alfred-Desrochers, Théâtre Léonard-Saint-Laurent, Studio-théâtre de l'Université Bishop).

Aurons-nous une autre salle ?

Quant au Petit Théâtre de Sherbrooke, la Ville de Sherbrooke a manifesté son intention de fermer la salle qu'il occupe depuis plus de 10 ans pour en faire des espaces à bureaux. Pourtant, la Ville de Sherbrooke, dans son Plan directeur des équipements culturels adopté par le conseil municipal en septembre 2006, reconnaît la problématique particulière que pose la diffusion du théâtre de création et du théâtre jeune public. En décidant de fermer la salle du Petit Théâtre dès l'automne 2007, la Ville accentue le pro-

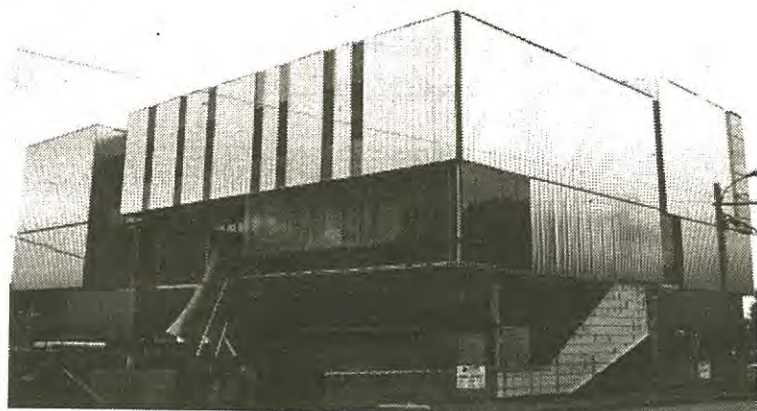


Photo : Yannick Côté, communications, Petit Théâtre de Sherbrooke

Étape de la construction du CASJB en juin 2007. Son revêtement, bien qu'encore inachevé, fait beaucoup jaser...

blème de la diffusion de spectacles pour la jeunesse.

Pour le Petit Théâtre de Sherbrooke, le besoin d'une salle intermédiaire (250 places) dédiée à la création en arts de la scène et en particulier en direction du jeune public est plus pressant que jamais. C'est dans cette optique que nous avons déposé, de concert avec les autres compagnies résidentes du CASJB, un projet de salle de spectacle qui serait aménagée dans un bâtiment adjacent au Centre Jean-Besré. Ce projet, appelé Phase 2, a été présenté dans le cadre de l'appel de projets pour le Plan directeur des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke au printemps 2005.

Il faut que la Ville de Sherbrooke ainsi que le ministère de la Culture et des Communications du

Québec et sa direction régionale, s'engagent clairement et rapidement à supporter financièrement la réalisation de ce projet de salle intermédiaire liée au CASJB. De plus, en permettant des arrimages multiples avec le public, et notamment avec le public jeunesse, ce projet de salle fera en sorte que le CASJB participe à l'essor des disciplines artistiques, inscrive son action au coeur de notre communauté et contribue de façon significative à la revitalisation de ce secteur du centre-ville.

De son côté, l'équipe du Petit Théâtre de Sherbrooke entend maintenir une programmation de spectacles en direction du public jeunesse à Sherbrooke. Et nous privilégions un rapport intime avec notre public, ce que ne peuvent nous apporter les grandes salles de Sherbrooke.

Calendrier 2007-2008

4 spectacles pour tous les groupes d'âge

- **Tante T** 7 à 11 ans
Représentations à Sherbrooke
23 janvier au 10 février 2008
Sorties à Montréal
14 au 29 février 2008
- **La Tempête** 11 ans et +
Représentations à Sherbrooke
7 au 9 novembre 2007
7 au 15 mars 2008
En tournée au Québec
11 au 17 novembre 2007
24 mars au 2 mai 2008

LE PETIT THÉÂTRE DE SHERBROOKE

174, rue du Palais
C.P. 1115, Succ. Place de la Cité
Sherbrooke (Québec) J1H 5L5
Courriel : in@petittheatre.qc.ca
www.petittheatre.qc.ca

- **Cat et Billy. Et Bidou !**
4 à 8 ans

En tournée au Québec
4 au 25 avril 2008

- **L'épopée de Gilgamesh**
9 ans et +

En tournée au Québec
16 février au 14 mars 2008

Réservations à Sherbrooke 819 346-7575

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

★ PROPULSÉE votre site Web ★



GRAPHIQ ILLUSTRATION

www.graphiq.ca
819 563-8039